

ABONNEMENT

Canada (UN AN)... \$2.00

Etats-Unis (UN AN)... \$2.25

Prix spécial pour le
étudiants, les instituteurs
les institutrices et les mem-
bres de l'A. C. J. :

Canada (UN AN)... \$1.00

Etats-Unis (UN AN)... \$1.25

Etranger (Union postale.

UN an..... 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHAN-
GEMENT [D'ADRESSE DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE [DE
L'ANCIENNE ADRESSE]

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 175

SOMMAIRE

Encore Un Patriote
S. E. le Délégué apostolique
Puissance d'une parole.
13e. Anniversaire
La bataille de Waterloo Patriote.
Deux noirs ne font pas un blanc J. R.
"Echenillons notre langue"
La chandelle Adjutor Rivard,
Les nouveaux règlements de la censure
des journaux
Amendements à la loi du Service [militaire.
Conseils pour tous.
Une visite au roi des Belges
Le Catholicisme en Ontario
Aveu et témoignage.
Qui sauvera la France? Callus
La crise espagnole
Nos femmes canadiennes
La crise espagnol
Le verdict

Encore Un

Le père Delor a donné récemment
deux conférences à Ottawa dont l'une a
mérité de justes réserves. C'est le *Droit*
qui les a formulées (15 avril).

D'après le conférencier, les Cana-
diens français n'aimeraient pas assez la
France.

Est-ce que l'amour des Français pour
nous est si grand que nous serions im-
puissants à rendre la réciprocité? De-
puis combien de temps, quelques rares
compatriotes du père Delor ont-ils dé-
couvert le Canada français? Comment
nous aiment-ils et qu'ont-ils fait pour
nous? Quels sont leurs états de servi-
ces?

Et les Français qui séjournent au Ca-
nada nous aiment-ils toujours beau-
coup? Il y a certes des hommes remar-
quables qui font cause commune avec
nous dans la défense de la langue fran-
çaise et ceux-là nous aiment? Mais pour
que nous arrivions à aimer la France au-
tant que le souhaite le père Delor, il
faudrait que les ambassadeurs français
convertissent les Français anglicisants
qui travaillent contre nous aux Etats-
Unis et dans les provinces anglophones
du Canada.

Le père Delor aime la France d'a-
bord et nous ne songeons pas à lui en
faire un crime: qu'il souffre que nous
aimions le Canada avant les autres
pays.

Nous ne méritons pas les reproches du
bon père. Personne en Amérique n'ai-
me la France plus sincèrement que nous;
qu'il en croie à notre expérience, lui qui
ne fait que passer au Canada, s'il peut
être compris devant d'immenses audi-
toires, il le doit à notre ténacité dans la
défense de nos traditions et de nos
mœurs.

Puisse-t-il nous témoigner sa recon-
naissance de notre attention sympathique
en ne s'ingérant plus à contre-temps dans
nos affaires!

PATRIOTE.

S. E. le Délégué apostolique
à
l'Episcopat Canadien

Pérégrin-François Stagni, de l'ordre
des Servites par la grâce de Dieu et du
Siège apostolique archevêque titulaire
d'Ancyre et délégué apostolique au Ca-
nada et à Terre-Neuve.

Aux personnages distingués l'Emi-
nentissime cardinal archevêque de Qué-
bec et les Révérendissimes archevêques
et évêques de la puissance du Canada et
de Terre-Neuve, salut profond dans le
Seigneur.

J'avais été appelé, sans le mériter
aucunement, par le pape Pie X de dou-
ce mémoire, au poste si honorable de
délégué du Saint-Siège en votre pays.
Cette fonction, le Souverain-Pontife Be-
noît XV, qui par la miséricorde divine
gouverne et dirige aujourd'hui l'Eglise
de Jésus-Christ, vient de décider de
m'en décharger.

Au moment donc d'achever ma mis-
sion, je manquerais gravement aux lois
de la politesse autant qu'à mon devoir,
si je ne souhaitais pas du fond du cœur,
à vous, vénérables prélats, à votre cler-
gé ainsi qu'à la population catholique
du Canada et de Terre-Neuve, en même
temps que toutes les prospérités tempo-
relles, l'abondance des biens du ciel.
De fait, votre nation, dont l'univers en-
tier-vante la culture intellectuelle et les
progrès matériels, s'est acquis une répu-
tation plus enviable encore dans le do-
maine religieux. La hiérarchie catholi-
que, laquelle n'y remonte pas même à
trois siècles, se pare chaque jour d'une
gloire et d'un éclat nouveau tant par le
nombre que par l'éminence des vertus de
ses membres.

Aussi ce n'est pas sans regret que je
vais bientôt vous quitter. A cette occa-
sion agréer de plus, Révérendissimes
Seigneurs, les vœux que je forme pour
votre propre conservation et pour la
prospérité de vos églises. Recevez éga-
lement mes profondes actions de grâce
pour les témoignages de si bienveillante
sympathie dont vous m'avez entouré
toujours. Persuadez-vous bien aussi
qu'en tout temps et en tout lieu je garde-
rai, du si respectable corps des évêques
du Canada et de Terre-Neuve comme
de chacun des membres si distingués qui
le composent, le souvenir le plus recon-
naissant.

Il a plus encore à Sa Sainteté de dé-
signer, comme chargé d'affaires de cette
délégation, le révérendissime prélat Er-
nest Eugène Filippi, secrétaire de non-
ciature de première classe, et de lui oc-
troier tous les pouvoirs nécessaires à
l'exercice régulier et efficace de cette
fonction.

En me recommandant à vos prières,
avec toute la vénération qui vous est due
je me déclare,

de vos Seigneuries,

le serviteur empressé dans le Seigneur.

P.-F. STAGNI, O.S.M.,

Arch. d'Ancyre.

Délégué apostolique.

Puissance d'une parole

M. l'abbé Blanchard, écrit M. Omer
Héroux dans le *Devoir*, relatait à
l'*Union catholique*, un fait très conso-
lant pour tous ceux qui s'occupent de
saine propagande et qui, ne voyant pas
lever le grain qu'ils jettent en terre,
pourraient être tentés de désespérer de la
moisson.

On sait quel travail a fait pour l'é-
puration de notre vocabulaire M. l'abbé
Blanchard. Doué d'une très grande ac-
tivité, d'un merveilleux talent de pro-
pagandiste, il a lancé dans le public de-
puis quelques années des milliers et des
milliers de livres et de brochures.

Or, il faisait hommage de tout cela
à la brève conférence donnée, il y a dix-
sept ans, à l'*Union catholique*, par Ju-
les Tardivel. — Ce que j'ai fait pour mon
perfectionnement personnel, ce que j'ai
fait pour la propagande extérieure, je le
dois, disait-il, au journaliste qui, une
après-midi de dimanche, vint vous par-
ler ici de la défense de la langue fran-
çaise et dont la parole nous fut redite par
notre professeur de belles-lettres.

Résultat magnifique, et que Tardivel
ne soupçonna jamais!

On pourrait de même rattacher à un
simple article d'un journaliste français,
publié dans les *Marches de l'Est*,
l'*Oeuvre du livre français* qui a fait chez
nous tant de bien.

Il est bon de signaler, de temps à
autre, ces relations inconnues entre telle
parole, tel article d'hier, et les actes
d'aujourd'hui. Cela reconforte, cela sti-
mule ceux que l'insuccès apparent pour-
rait inciter au découragement.

C'est la Démocratie!

Il n'y a plus de patriotisme.

Depuis la guerre c'est le mot magique
Démocratie qui le remplace.

Un journal de New York a publié
un article qui met bien en relief la triste
maladie de la démocratie dont souffre le
monde actuel.

Voyons ce qu'est la démocratie
d'après ses partisans:

La démocratie remplace la science
militaire, elle remplace la foi, elle rem-
place tout.

C'est elle qui a gagné la victoire de la
Marne. C'est elle qui a arrêté l'ennemi
à Verdun. C'est pour elle que les peu-
ples versent leur sang.

La démocratie c'est la reine du siècle.

Il serait plus juste de dire que la dé-
mocratie moderne est la grande folie du
monde et du siècle.

ANNIVERSAIRE

Le 24 avril sera le 13e anniversaire
de la mort de J.-P. Tardivel.

Ce jour-là, nous en avons l'assuran-
ce, nos lecteurs auront un souvenir tout
particulier pour la mémoire du fonda-
teur de la *Vérité*.

La bataille de Waterloo

La délicatesse de certains journalistes
anglais est grande comme le monde!
Depuis le commencement de la guerre
qu'ils se vantent de leurs exploits contre
la France: c'est Trafalgar, c'est Wa-
terloo! Quel tact! Un rédacteur du
Chronicle écrivait ces jours derniers:
"Napoléon a dépassé de beaucoup
Hinderburg; il a fait plus que personne
ne fera jamais. L'Europe entière pliait
sous la loi de Bonaparte: ce fut une ar-
mée anglaise qui a renversé le colosse,
comme ce sera une armée anglaise qui
écrasera les Huns dans cette guerre."

Ces réflexions idiotes ont naturelle-
ment choqué le consul de France à Qué-
bec et il a protesté contre ces inepties.

Le *Chronicle* ne s'est pas rétracté: il
s'est contenté de faire remarquer qu'il ne
pouvait plaire à tout le monde et que
d'ailleurs il ne voulait pas discuter la ba-
taille de Waterloo. C'est une manière
de se dérober qui n'a rien d'héroïque.

Je croyais qu'à Waterloo il y avait
une armée d'alliés commandée par Wel-
lington. Les Prussiens de Blücher vin-
rent à Waterloo sauver Wellington; les
Anglais n'en firent pas autant à Ligny;
quand ils arrivèrent en retard—cela ar-
rive—la bataille était finie, Blücher
était vaincu.

La bataille de Waterloo commencée
deux heures plus tôt eut eu une autre is-
sue. Mais voilà, les pluies diluviennes
favorisèrent Wellington; elles ont con-
tribué à laver et à lustre son génie. Et
le rôle de Blücher, qu'en fait-on? Ces
bons Prussiens réclament pour eux seuls
la victoire de Waterloo, tout comme les
Anglais prétendent avoir toute la gloire.
Débattez-vous soudards!

Quant à la prétention du *Chronicle*
que ce sera une armée anglaise qui écri-
siera les Huns, je crois qu'il s'en fait ac-
croire et qu'il ne connaît pas l'avenir
plus que moi.

PATRIOTE.

Deux noirs ne font

pas un blanc

A Ottawa un conférencier français
qui n'est pourtant pas un laïque, a tenté
de blanchir le triste gouvernement de son
pays.

Il aurait dit en substance: notre gou-
vernement est impie mais le Kaiser lui est
un blasphémateur.

Depuis quand deux noirs font-ils un
blanc?

Et puis y a-t-il quelqu'un chez nous
qui approuve et défend les blasphèmes
de Guillaume?

J. R.

NOS SYMPATHIES!

Nous offrons respectueusement nos
sympathies à S. G. Mgr. Roy à l'occa-
sion de la mort de son frère, M. Geor-
ges Roy, chef de Montmagny.

L'EVANGILE "Echenillons notre langue"

LE III^e DIMANCHE APRES PAQUES.

S. Jean, ch. 16.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et un peu de temps après vous me reverrez, par que je m'en vais à mon Père. Sur cela, quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que veut-il nous dire par là: dans peu de temps vous ne me verrez plus, et un peu de temps après vous me reverrez, parce que je m'en vais à mon Père? Ils disaient donc: que dit-il là, dans peu de temps? Nous n'entendons point ce qu'il veut dire, Jésus connaissant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit: Vous vous demandez les uns aux autres ce que j'ai voulu dire par ces paroles: dans peu de temps vous ne me verrez plus, et peu de temps après vous me verrez plus, et peu de temps après vous me reverrez. En vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, et le monde sera dans la joie; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Quant une femme enfante, elle souffre beaucoup, parce que son heure est venue; mais après qu'elle a mis au monde un fils, elle ne se souvient plus de ses douleurs, dans la joie qu'elle a de ce qu'un homme est venu au monde. De même, vous êtes maintenant dans la tristesse; mais je vous reverrai, et votre coeur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

LE DRAPEAU RUSSE

Un dernier outrage à la pauvre Russie.

Les révolutionnaires qui gouvernent ce pays viennent de décréter que le drapeau rouge est le nouvel étendard national et officiel de la Russie; il portera l'inscription suivante: République fédérative socialiste des Soviets de Russie.

C'est ce drapeau qui flottera sur les ambassades à Berlin, à Vienne et partout où a été reconnu le gouvernement des bandits judéo-russes.

LA FAMINE

"Dans neufs mois nous entendons les cris de détresse des enfants de France et de Belgique; dans neuf mois, la famine dévastera ces deux pays".

C'est ce qu'à déclaré à Ottawa l'honorable E. Colby de l'Administration des vivres aux Etats-Unis.

LES ALLIES EN RUSSIE

Washington annonce que des troupes américaines, anglaises et japonaises sont débarquées à Vladivostok, où il y a une grande quantité de munitions fournies aux Russes par les Alliés.

Déces

Monsieur l'abbé Joseph Jules Gervais, curé de Saint-André de Kamouraska, décédé le 14 avril courant, à l'âge de 47 ans, était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph.

JULES LABERGES, ptre.
secrétaire.

Archevêché de Québec,

Dimanche dernier à la salle de l'Union Catholique, Montréal, M. l'abbé Etienne Blanchard l'infatigable apôtre et défenseur de la langue française au Canada, a donné une instructive causerie sur les anglicismes et la manière de les combattre.

De tout coeur, merci au conférencier pour le bel hommage qu'il a rendu à la mémoire et à l'action française de J. P. Tardivel.

"Le 10 mars 1901, le Veillot de nos journalistes canadiens, M. Jules Tardivel, fondateur de la "Vérité" de Québec, donnait à l'Union Catholique, une conférence qui a été toute une époque dans ma vie de collégien et comme l'orientation de mes efforts vers l'étude de la philologie canadienne. Cette conférence avait pour titre: "La langue française au Canada". J'étais alors élève en belles-lettres. Notre professeur nous fit en classe la lecture de cette magistrale étude. Ce fut une révélation pour moi. C'est alors que je commençai l'échenillage de mon vocabulaire, et je n'ai pas perdu une seule occasion de le faire jusqu'à ce jour. Depuis ce temps, Tardivel a eu en moi un sincère admirateur. C'est donc pour moi un devoir de remercier aujourd'hui l'Union Catholique de m'avoir fourni l'occasion de cesser d'être un inconscient fabricant d'anglicismes, grâce à cette conférence de Tardivel faite sous ses auspices.

Tous vous connaissez, dit M. Blanchard, le génial grammairien qui eut pour nom Malherbe et qu'on a surnommé le "régent du Parnasse". Depuis trois siècles, sa science grammaticale a tranché toutes les difficultés et fixé le balancier trop oscillant du langage. Aussi, il ne faut pas nous étonner de ce que Racan nous raconte de ce valeureux réformateur alors qu'il était sur son lit de mort.

"Il était, dit-il, dans un état de torpeur voisin de l'agonie lorsqu'il s'éveilla en sursaut pour reprendre sa servante d'un mot qui à son gré n'était pas bon français".

"Comme son confesseur le réprimandait, le conjurant de songer aux fautes de sa conscience plutôt qu'aux fautes des autres contre la grammaire, il déclara qu'il voulait défendre jusqu'au dernier soupir la pureté de la langue française.

Aussi, fit-il à ses amis cet adieu tout à fait grammatical:

"Je m'en vais ou je m'en va, car l'un ou l'autre se dit ou se disent".

Si aujourd'hui, du fond de sa tombe, Malherbe pouvait soulever la pierre qui le recouvre, s'il pouvait prêter l'oreille au langage qui se tient autour de nous, sur les places publiques, dans la rue, les magasins, les usines, les bureaux, etc., sa stupeur serait tellement grande, son oreille tellement écorchée, son sens grammatical tellement heurté qu'il fermerait précipitamment son tombeau pour ne plus l'ouvrir qu'au jugement dernier.

La situation particulière de pays bilingue dans lequel nous nous trouvons rend tout particulièrement difficile chez nous la conservation du pur langage.

Ce n'est pas impunément pour la langue française qu'il lui faille subir le contact journalier de la langue anglaise. Elle perd peu à peu son coloris, son caractère distinctif. Ses mots souffrent d'une déteinte graduelle et pour peu que cela continue, nous n'aurons plus avant longtemps qu'un langage flou, vaporeux, vague, imprécis, sans aucune note caractéristique.

L'anglicisme dans son sens strict, est une tournure particulière à la langue anglaise: "It is too bad" (c'est domma-

ge), "to call on somebody" (passer chez quelqu'un); "to crack a joke" (lancer un bon mot); "a Jack of all trades" (un maître Jacques).

Cette sorte d'anglicisme ou tournure particulière à l'idiome saxon n'est pas un défaut, loin de là. Nous avons l'équivalent dans notre langue; ce sont les gallicismes. Un Français ou un Anglais ne parleront bien leur langue respective qu'en autant qu'ils auront un répertoire abondant de ces idiotismes ou tournures de phrases qui en font la richesse.

Au Canada, vu les circonstances particulières dans lesquelles nous nous trouvons, on appelle aussi anglicismes trois autres catégories de mots ou tournures de phrases.

1o. Tout mot anglais intercalé dans une phrase: Passe-moi un "tooth pick"; un "freezer" pour faire de la "ice cream"; la "bolt" est "slack", mettons-lui un "washer".

2o. Un mot anglais habillé à la française. Pour cela, on prend un radical anglais et on lui ajoute un suffixe français. De "pitch", on fait "pitcher"; de "catch", on fait "catcher", ou encore: "pitcheur" et "catcheur".

3o. Un mot, une tournure de phrase, une figure de la langue anglaise traduits par un mot, une tournure de phrase, une figure de la langue française, qui lui ressemble, mais dont la signification française est différente.

C'est donc un anglicisme de traduire: "It looks queer" par: "Ça regarde curieux", au lieu de: Cela paraît drôle;

"Introduce somebody" par "introduire quelqu'un", au lieu de: Présenter quelqu'un;

"Elevator" pour "élevateur", au lieu de: Ascenseur;

"Have you change for one dollar?" par "As-tu du change pour une piastre?" au lieu de: As-tu la monnaie d'une piastre?;

"Registered letter" par "lettre enregistrée", au lieu de: "Lettre recommandée";

"Dry goods" par "marchandises sèches", au lieu de: Nouveautés.

Pour combattre ces anglicismes, il faut tâcher d'acquérir une bonne connaissance des deux langues et se défier des mots qui se ressemblent en anglais et en français. Il faut savoir mettre entre eux une cloison étanche, hermétique.

Dans ce but, il faut feuilleter les dictionnaires illustrés, les encyclopédies. Avoir toujours à portée de la main un bon dictionnaire français et ne jamais rester en doute sur le sens d'un mot rencontré en conversation ou en lecture est une excellente pratique.

Etudions notre langue de toute manière. Nulle étude, quand on s'y met, n'est plus intéressante. Bien parler sa langue, c'est travailler pour la patrie.

Mais, me direz-vous, suivre vos conseils, ce serait bien pénible. Téléphoner en français, cela prend plus de temps; parler français à des personnes qui nous comprendront difficilement, c'est perdre du temps; puis, c'est faire languir la conversation que de se corriger constamment les uns les autres; c'est enlever du pittoresque au langage que de se priver d'expressions populaires qui sont tout de suite comprises et qui, bien que d'origine anglaise, ne manquent pas d'une certaine saveur.

Je le comprends, tout cela, c'est un sacrifice. Mais, nos ancêtres, pour implanter la langue française dans le pays, n'en ont-ils pas fait des sacrifices? Nos explorateurs, pour planter le drapeau français sur les pics les plus élevés, pour le faire se mirer dans les eaux limpides de nos grands lacs, pour faire résonner de syllabes françaises les échos de nos forêts mystérieuses n'en ont-ils pas fait, des sacrifices? Nos frères de l'Ontario, ceux des Etats-Unis, ceux des provinces

Jos. COTE,



IMPORTATEUR et NEGOCIAN

EN GROS

Cigares, Cigarettes, Tabacs de toutes sortes et articles de fumeurs en général.

Biscuits, Confiseries, Epicerie

Nos Prix sont intéressants

Une simple visite vous convaincra de notre immense assortiment

Bureaux et Magasins :

188, Rue St-Paul

ENTREPOT :

119, Rue St-André

SUCCURSALES pour articles de fumeurs dans toutes les parties de la ville.

maritimes, n'en font-ils pas tous les jours, des sacrifices? Nous sommes la source, nous du Québec, où la langue parlée dans les autres provinces du Canada vient s'alimenter. N'est-il pas important que la source soit pure et que, en soignant mieux notre langue, nous travaillions à l'assainir de plus en plus?

Le verdict

Dans l'enquête du Coroner au sujet des victimes de l'émeute de Québec, le jury a rendu unanimement le verdict suivant:

"Les victimes ont été tuées par des balles de carabines tirées par des soldats de Sa Majesté alors qu'ils étaient en devoir de réprimer une émeute, à l'encoignure des rues St. Valier, St. Joseph et Bagot, le soir de lundi, le 1er avril 1918. Le jury est d'opinion que, considérant que les personnes tuées en cette occasion étaient innocentes de toute participation à cette émeute, qui devait son origine à la manière inhabile et grossière avec laquelle les officiers fédéraux chargés de l'exécution de la loi de conscription envers les insoumis exerçaient leurs fonctions, il serait du devoir du gouvernement fédéral d'indemniser raisonnablement les familles des victimes que l'on a prouvées être innocentes et sans arme à ce moment, ainsi que d'indemniser ceux qui ont souffert des dommages de cette émeute. Les jurés expriment leur plus profond regret que la bonne réputation des citoyens paisibles et toujours obéissants à la loi de St. Roch et de St. Sauveur ait été mise en doute par l'acte irréfléchi de jeunes garçons et de quelques hommes mal intentionnés et probablement étrangers à la ville et qui ont essayé de profiter de ces troubles".

LE REGNE DU GIN HOLLANDAIS

Les journaux de Hollande annoncent que l'industrie des spiritueux doit cesser faute de grain. Ce serait la fin du fameux gin hollandais.

Le Catholicisme en Ontario

UNE PAGE D'HISTOIRE

Le livre de M. Foisy *Le catholicisme dans Ontario*, obtient un franc succès, on annonce déjà un deuxième tirage.

L'ouvrage entier serait à reproduire; pour aujourd'hui nous tenons à présenter à nos lecteurs la dernière partie qui résume cet important travail.

Les statistiques, que nous venons de lire, démontrent que partout où la population catholique est de langue anglaise exclusivement, ou en grande majorité, l'Eglise ne fait pas de progrès, quand elle ne perd pas de terrain.

Cependant, dans tous les diocèses d'Ontario, la population générale a augmenté. Il faut donc qu'il y ait déperdition dans les diocèses à majorité irlandaise catholique, puisque dans les diocèses où les canadiens français augmentent en nombre, les nombres des catholiques augmentent sans cesse.

La cause principale de cette diminution chez les catholiques de langue anglaise, est toute indiquée: elle se trouve, d'abord, dans le grand nombre de mariages mixtes; ensuite, dans "l'intimité amicale" qui existe entre les catholiques de langue anglaise et les protestants.

Cette "intimité amicale" que l'on donne comme une grande qualité chez les évêques de descendance anglaise, irlandaise ou écossaise, est désastreuse pour les laïques, puisque le contact journalier avec les protestants les porte à adopter les manières de voir, de sentir, de ces derniers, leurs coutumes, leur idéal et, en fin de compte, leur indifférence en matière de religion.

Les progrès de l'Eglise catholique partout où il y a des Canadiens français ne peuvent pas surprendre ceux qui sont habitués à penser un peu; c'est le rôle de la race française au Canada, depuis le commencement de la colonie.

Si l'on remonte dans les siècles passés, on verra des missionnaires accompagner les premiers colons et s'adonner au saint ministère au milieu des blancs et des peuplades sauvages.

Plus tard, quand le sort de la guerre eut fait passer la Nouvelle France sous le drapeau anglais et que la nouvelle métropole eut déversé au pays une bureaucratie et une population de commerçants protestants et fanatiques, ce fut encore le rôle des Canadiens français catholiques de défendre les intérêts de la religion sur tous les terrains.

Ce sont eux qui, par leur énergique résistance et leurs luttes constitutionnelles soutenues, ont obtenu l'abrogation des lois d'exception qui tendaient à paralyser le travail de l'Eglise; ils obtinrent pour Elle la jouissance des mêmes droits et des mêmes privilèges que ceux des diverses sectes protestantes; ils firent reconnaître par les autorités civiles, les universités catholiques de Québec et d'Ottawa; ils arrachèrent aux protestants le droit, pour les catholiques de la province d'Ontario, de fonder des écoles primaires franchement catholiques; ils conquièrent pour tous les catholiques les droits de citoyens et de parfaite égalité devant les cours et les parlements, la reconnaissance de la langue française comme l'une des deux langues officielles du Canada; enfin, de 1760 à 1915, les catholiques de langue française ont fondé, par leur clergé, 6 provinces ecclésiastiques, 17 diocèses, 5 vicariats et 1 préfecture apostolique.

Il est donc tout naturel que l'Eglise catholique trouve dans la race française son plus solide appui au Canada, et, pour ainsi dire, le seul, puisque les autres races n'ont eu qu'à jouir de tout ce qui avait été accompli avant elles et n'ont même pas trouvé chez elles la vitalité catholique nécessaire pour préserver leurs enfants de l'apostasie.

La lutte du bloc anglo-saxon contre l'influence française a toujours sévi au Canada, parce que c'est la lutte du protestantisme contre le catholicisme. Cependant, au cours des cent cinquante années qui nous séparent de la cession, les étapes de notre histoire ne sont marquées que par des victoires. Ce n'est qu'en ces derniers temps que la lutte devient plus difficile et plus ardue, à cause de l'union, regrettable et scandaleuse d'un groupe de catholiques, les catholiques de langue anglaise, avec les forces anticatholiques.

Avant 1845, il n'y avait que très peu de catholiques de langue anglaise au pays; c'étaient, pour la plupart, des Ecossais venus ici avec les régiments qui avaient combattu contre les Français. Ce groupe, très peu nombreux, comptait uniquement sur l'influence des catholiques de langue française pour la défense de ses droits et cette influence ne lui a jamais fait défaut.

Vers le milieu du dix-neuvième siècle, de nombreux Irlandais catholiques, chassés de leur pays par les persécutions des Anglais, abordèrent sur les rives du St. Laurent, pauvres, malades, désespérés. Ils furent recueillis, soignés, guéris et établis par les Canadiens français qui voyaient en eux des frères en religion, des malheureux qui avaient besoin de secours. L'immigration irlandaise se fit plus intense, et grâce à la protection et aux largesses des Canadiens français, les Irlandais purent bientôt jouer leur rôle dans la vie politique et religieuse du Canada.

C'est à partir du moment où les Irlandais catholiques ont vu certains des leurs portés au faite des honneurs dans l'Eglise et dans l'Etat que leur ambition s'est manifestée avec une violence extrême.

En ces dernières années surtout, la convoitise des sièges épiscopaux est la préoccupation suprême d'une forte partie du clergé irlandais et écossais, puissamment appuyé par les têtes dirigeantes de ces races.

Ces affamés de l'épiscopat ne cherchent pas, à l'instar des missionnaires de langue française, à s'enfoncer dans les pays de colonisation ou de missions, pour se tailler, dans un domaine vierge, mais fécond en difficultés, des évêchés pauvres, mais pleins de promesses pour l'Eglise. Non, ils préfèrent attendre que les prêtres de langue française aient fondé ces évêchés, aient traversé les années de durs labeurs et de sacrifices, puis, quand le diocèse est assez fort pour donner une récolte consolante, les candidats de langue anglaise se multiplient et à la faveur d'influences et d'intrigues aussi indicibles que variées, ils réussissent généralement à s'en emparer. Nous ne citons que les diocèses d'Ottawa, de Winnipeg, de Pembroke, du Sault Ste.-Marie.

Avec une grande habileté, afin de déculper leur influence, ils morcellent les diocèses, les multiplient de telle sorte, que dans la province d'Ontario, avec moins de cinq cent mille catholiques, ils ont plus d'archevêques et presque autant d'évêques que la province de Québec avec deux millions de fidèles. (1)

Pour garder leurs positions et les augmenter si possible, il faut donc que les évêques de langue anglaise s'occupent d'avoir un troupeau. Ils ne peuvent avoir de troupeaux en augmentant le nombre des catholiques de langue anglaise, les chiffres cités au cours de cette

(1) La province de Québec, avec ses deux millions de catholiques, possède 2 archevêques titulaires, Québec et Montréal, et 10 évêques. — Ontario, avec 450,000 fidèles, possède 3 archevêques, Toronto, Ottawa et Kingston, et 7 évêques.

brochure démontrent que partout ils diminuent, en dépit de l'immigration catholique constante qui se fait chez eux et malgré l'incorporation à leur nombre des catholiques de toutes autres races que ceux de la race française.

Le seul moyen qui leur reste, c'est d'angliciser la population catholique de langue française qui se trouve dans les limites de leur juridiction et c'est ce qui explique l'attitude de ces archevêques et évêques à l'égard des Canadiens français de l'Ontario.

Nous avons démontré que le nombre des catholiques de langue anglaise allait sans cesse diminuant, pendant que les catholiques de langue française augmentaient d'une façon consolante pour la foi. Nous savons que l'on n'acceptera pas cette conclusion. Les évêques irlandais ou écossais prétendent que leurs fidèles de langue anglaise quittent leurs diocèses pour aller ailleurs. Mais, alors, où vont-ils? Quel est le diocèse qui bénéficie de cette migration?

Les milliers de mariages mixtes qui se contractent surtout chez les catholiques irlandais et écossais dans la province d'Ontario, avec le résultat fatal que 90 pour cent de ces unions sont des candidats à l'apostasie, comme l'expérience de tous les pays le prouve, ne tendraient donc pas à diminuer la population catholique de langue anglaise?

Cette prétention ne tient pas debout devant les témoignages tristement éloquents que l'on recueille sur la situation religieuse aux Etats-Unis. En Ontario, la situation des catholiques de langue anglaise est absolument identique à celle des catholiques de langue anglaise de la république voisine. Ils sont entourés de protestants, ils parlent leur langue, lisent leur journaux. — il n'existe pas de journaux quotidiens anglais catholiques dans toute l'Amérique du Nord. — adoptent leurs idées, fréquentent leurs clubs, leurs réunions, en un mot, vivent avec eux, pensent comme eux et finissent par adopter leur manière de servir Dieu.

Aux Etats-Unis, les pertes des catholiques, par l'apostasie et l'indifférence religieuse sont épouvantables. Mgr McFaul, évêque de Trenton, en 1904, évaluait de 25 à 30 millions, les pertes totales du catholicisme aux Etats-Unis.

(The Review, par Arthur Preuss, 22 septembre, 1904, page 576).

Sus ces millions qui ont quitté la foi catholique, combien étaient des Irlandais?

Peter Condon, une autorité très compétente en matière de statistiques, écrit, dans la "Catholic Encyclopedia", vol. VIII, page 136: "Le nombre de personnes, de naissances ou d'origine irlandaise, établies dans le territoire des Etats-Unis semble être d'à peu près 30 millions".

A la même époque, le "Catholic Directory" des Etats-Unis donnait comme population catholique totale des Etats-Unis, 10,129,677. De ce nombre, il faut déduire 1 million pour les Canadiens français, 2 millions pour les Allemands, 1 million pour les Polonais et 1 million pour les Espagnols, les Italiens et les Portugais. Il ne reste donc pour les catholiques de langue anglaise qu'environ 5 millions. Où sont les autres millions? Que sont-ils devenus? Ils sont perdus pour l'Eglise et pourtant ils parlaient l'anglais, la langue qu'on voudrait à tout prix substituer à celle des Canadiens français au Canada et aux Etats-Unis.

Ce qui s'est produit aux Etats-Unis se répète au Canada et si les catholiques de langue anglaise ne peuvent pas augmenter, c'est que les défections dans leur rang sont trop nombreuses.

Puisque nous traitons de statistiques, prenons le recensement de 1911. La population d'origine irlandaise au pays est, à cette date, de 1,050,384. Sans doute, ils ne doivent pas être tous catholiques, mais au moins 80 pour cent de cette immigration était catholique et il devrait donc y avoir au Canada plus de 800,000 catholiques Irlandais.

Le même recensement de 1911 donne comme population catholique non française, c'est-à-dire, Irlandais, Ecossais, Anglais, Italiens, Ruthènes, Allemands, Polonais, Chinois, Sauvages, etc., 778,151.

Si l'on déduit de ce total tous ceux qui ne sont pas Irlandais, combien en reste-t-il? Où sont les autres? Que sont-ils devenus? Ils ont passé à l'hérésie ou à l'indifférence religieuse comme les 25 à 30 millions d'Irlandais des Etats-Unis.

6%

6%

6%

4 1/2 ans

NOUS OFFRONS EN VENTE
\$950,000.00

d'Obligations Municipales

— Que —

La Cité de Trois-Rivières

vient d'émettre pour consolider la balance de sa dette flottante et terminer ses travaux en cours.

Coupons: \$100. \$500. \$1000.

Ce placement par la garantie et les avantages qu'il offre est certainement le plus avantageux et le plus intéressant qu'il y a actuellement sur le marché des Obligations Municipales.

S'adresser à

Provincial Securities Ltd.

J.H. Boisvert N.P. Directeur Gérant.
105 Côte de la Montagne.
Phone 6377. Québec.

6%

6%

Après tous ces chiffres et ces faits, nous avons le droit de conclure que la religion catholique dans Ontario, comme dans le reste du Canada, trouvera sa force dans la race française. Elle prospérera dans cette province, dans la mesure où les Canadiens français pourront se développer librement, selon leur idéal et leurs aspirations et toutes les entraves que l'on mettra dans leur route seront autant d'obstacles que l'on élèvera sur le chemin de l'Eglise catholique.

La crise espagnole

Les journaux français racontent comment le roi Alphonse par un coup heureux et hardi vient de sauver l'Espagne d'une terrible crise.

Au moment critique de la crise, le 21 mars, quand la situation semblait désespérée le roi saisit le gouvernail. Il fit appeler au palais les chefs de tous les partis politiques, où chaque homme d'Etat s'imaginant avoir été convoqué seul, fut bien surpris de se trouver en compagnie de tous ses rivaux.

"En même temps le capitaine-général de Madrid arrive et déclare au roi:

"Sire, vous pouvez être tranquille. Si vous ne pouvez former un cabinet avec ces messieurs des Cortes, l'armée en formera un pour vous demain.

"Dès l'ouverture de la conférence le roi Alphonse déclare:

"Ce n'est plus une question de jours ou d'heures, mais une question de minutes. Si rien ne sort de cette conférence, la famille royale quittera le sol de l'Espagne, quant à moi, je resterai à mon poste aussi longtemps que j'aurai un bataillon pour défendre l'Espagne, sa constitution et la dynastie.

"Le lendemain, quand on a annoncé qu'un ministère de coalition avait été formé la foule s'est rassemblé devant le palais et le monarque a été obligé de se montrer au balcon pour répondre aux ovations délirantes. La journée du 22 mars a été un jour de réjouissance à Madrid.

"Le roi Alphonse qui peu de jours avant paraissait sur le point d'une rupture avec son peuple a pu traverser les rues de la capitale dans un carrosse découvert, serrant les mains qui se tendaient de tous côtés et répondant aux acclamations continues de la foule".

Un bon point pour les Américains

Il faut signaler ce bon point à l'honneur du président Wilson et des Américains.

Le président des Etats-Unis disent les journaux français a chargé le général Pershing de mettre toutes les forces américaines à la disposition du général Foch. Il ne cherche pas de succès particuliers pour les troupes opérant pour leur compte; il veut seulement que les troupes américaines rendent le plus de services possibles, quel que soit le drapeau sous lequel elles servent. C'est la méthode rationnelle.

Et les journaux français d'ajouter à l'adresse de cette juste réflexion qui laisse voir une pointe de malice:

"Beaucoup d'événements malheureux auraient été évités si la coordination des efforts militaires avait toujours eu lieu sans considération de la vanité nationale ou personnelle".

Le général Sarraïl, ancien commandant des troupes à Salonique a été définitivement mis à la réserve.

Avec le fameux Percin, Sarraïl était un des grands capitaines des Loges.

Amendements à la loi du Service militaire

EXPLICATIONS DU GOUVERNEMENT

Vu la situation critique qui s'est développée soudainement sur le front ouest et qui durera vraisemblablement jusqu'à ce que les nations alliées aient augmenté matériellement la force de leurs armées, le gouvernement du Canada après avoir pris en sérieuse considération toutes les circonstances actuelles et toutes les conséquences possibles en est venu à la décision qu'il est non-seulement désirable, mais absolument essentiel que des renforts importants soient assurés à la force expéditionnaire canadienne et ce, sans délai.

En vue des besoins urgents qui ont surgi il est maintenant reconnu que les hommes additionnels si nécessaires ne peuvent être enrôlés en temps voulu par le fonctionnement ordinaire de la loi du Service Militaire ou par aucun autre système de sélection individuelle. Le gouvernement a donc décidé que le seul moyen par lequel des renforts suffisants puissent être assurés en temps utile est de se faire donner l'autorité d'appeler en service actif tous les hommes d'un âge déterminé qui sont physiquement aptes et de supprimer toutes les exemptions dans le cas des hommes ainsi appelés.

C'est l'intention du gouvernement d'appeler en premier lieu les hommes non mariés, les veufs sans enfants de 20 à 23 ans inclusivement. On croit que ce sont ces jeunes gens qui peuvent être enrôlés avec le moins de fâcheuses conséquences pour l'agriculture et toutes les autres industries essentielles. L'appel d'hommes d'autres âges sous l'empire de l'arrêté-en-conseil projeté devra nécessairement dépendre des exigences de la guerre et du besoin de renforts. Dans l'intervalle, la loi du Service Militaire continuera à fonctionner pour tous les autres hommes de la classe I et de toutes les autres classes. Les hommes de 19 ans seront appelés à s'enregistrer sans délai: tous les efforts possibles seront faits pour accélérer le travail des tribunaux et des cours d'appel dans l'examen des demandes d'exemption en suspens, exception faite naturellement des hommes appelés en vertu du nouvel arrêté-en-conseil.

Afin que le Gouvernement ait plein pouvoir pour faire face à la situation telle qu'elle se présentera dans le cours des événements, le Parlement est prié d'approuver que le Gouverneur-en-conseil reçoive l'autorité nécessaire pour faire l'appel des hommes de tout âge dans toute classe désignée par la Loi du Service Militaire pour abolir toutes les exemptions dans le cas de la classe appelée.

L'arrêté-en-conseil, non seulement place tous les jeunes gens ayant maintenant dix-neuf ans sous le coup des dispositions de la loi du Service militaire, mais aussi tous les autres jeunes gens à mesure qu'ils auront atteint l'âge de 19 ans. L'arrêté supprime l'exemption dont jouissent présentement les officiers et les hommes ayant fait du service dans le Corps Expéditionnaire mais ne sont pas allés plus loin que la Grande-Bretagne, et sont depuis revenus au Canada et ont été licenciés. Ils seront obligés de reprendre du service quand leur classe sera appelée, s'ils y sont physiquement aptes.

On est actuellement à négocier avec des gouvernements étrangers certains traités d'après lesquels les citoyens de ces gouvernements résidant au Canada deviendront sujets au Service militaire. Pour tout pays avec lequel un tel traité aura été conclu, l'arrêté-en-conseil don-

La chandelle

PAGE CANADIENNE

"Plonge ici! Plonge là!... Plonge ici! Plonge là!..."

Nous fabriquons de la chandelle.

C'était avant l'invention des moules, qui devait transformer cette industrie. Un grand chaudron plein de suif fondu était disposé à notre portée, et tout à côté une cuve remplie d'eau froide. Des mèches avaient d'abord été coupées et tordues; un gros clou, attaché au bout de chaque ficelle, la tenait suffisamment tendue et pouvait l'entraîner au fond du liquide. Pour aller plus vite, on nouait, par leurs extrémités, quatre ou cinq des mèches ainsi parées à une baguette tenue horizontalement. Et, plonge ici! les mèches s'enfonçaient dans le liquide bouillant; aussitôt retirées, elles gardaient une couche légère de suif fondu; et, plonge là! tout de suite baigné dans l'eau froide, le suif se figeait...

"Plonge ici! Plonge là!... Plonge ici! Plonge là!..."

Nous répétons cette double opération jusqu'à ce que la chandelle fût de la grosseur voulue.

C'est ainsi qu'autrefois se fabriquait la chandelle à la baguette, que nous appelions *lachandelle à l'eau*.

Pauvre chandelle à l'eau! Elle n'était pas très régulière. Raboteuse et bossue, il fallait la polir et parfois la redresser.

Pauvre chandelle de suif! Sa lumière était rougeâtre et fumeuse. Sans éclat, elle jetait sur les choses une lueur pleine d'ombre. Les ténèbres, qu'elle ne dissipait que dans un cercle restreint, la craignaient à peine, l'enveloppaient de tous les côtés, et, pour peu que sa flamme hésitante vacillât, se jetaient méchamment sur elle pour l'éteindre. Sans les mouchettes, qui de temps en temps redonnaient une vie nouvelle à sa clarté mourante, la nuit eût vite fait de tuer la pauvre chandelle de suif.

C'était une chandelle tout de même, et le seul luminaire que nous connaissions.

Que ne devons-nous pas à la *chandelle à l'eau*?

De sa lueur incertaine, elle a éclairé le patient labeur de nos mères. Pendant qu'elle entre-luisait, dans les longues soirées d'hiver, leurs yeux suivaient la course de l'aiguille dans les étoffes grises...

L'eau sainte n'a pas dédaigné de tomber sur elle; et de combien de malheurs elle a préservé la maison!... Quand le ciel est mauvais, roule ses nuages et lance ses éclairs, voyez-vous s'allumer dans chaque demeure une petite flamme? C'est la chandelle bénite à la dernière Chandeleur, et qui protège contre la foudre...

Voici qu'un mal subit a jeté le vieux paysan sur son lit: il va mourir: soudain, le son des cloches se répand sur la campagne, et par les routes le bon Dieu vient vers celui qui ne peut plus aller à l'église. Quand Il entre, quand Il se pose sur l'autel sans tabernacle, quand Il se donne en Viatique, l'hum-

ne au gouvernement le pouvoir de faire l'appel des citoyens de ce pays pour prendre du service comme membres du Corps Expéditionnaire canadien de la même manière que s'ils étaient sujets britanniques.

ble chandelle est là, qui dresse sa flamme et qui prie...

Après la mort, elle ne quittera pas le paysan étendu sur les planches; fidèle, elle le veillera, dans la chambre tendue de noir; durant trois jours et trois nuits, sans jamais s'éteindre, elle se consumera et laissera couler des larmes brûlantes.

Quand vient l'automne et que les journées se font plus courtes, la chandelle préside au repas du soir. Elle éclaire les rudes visages penchés sur la table, elle met un reflet sur les assiettes, elle brille sur les cuillers d'étain; et, quand le père trace, de son couteau, un signe de croix sur le pain qu'il va entamer, un éclair s'allume sur l'acier...

Le soir, dès que la noirceur est venue, la chandelle, qui reposait avec les mouchettes sur la tablette de la cheminée, descend et s'allume. C'est à sa lumière qu'on veille. Les coins de la cuisine restent sombres, on distingue à peine les poutres du plafond, et, s'il entre un étranger, il faut, pour le connaître, porter la chandelle jusqu'à lui; mais, autour de la table, près de la petite flamme, ou y voit assez clair pour tricoter, pour coudre, pour lire une vieille histoire dans un vieux livre...

S'il faut, dans la nuit noire, aller dehors pour donner à boire aux chevaux, c'est la chandelle encore qui éclaire la route, qui découvre le puits et sa *brimbale*, qui montre la porte basse de l'écurie. Dans son fanal de fer-blanc troué, elle brille et se rit du vent.

Depuis lors, il y a les bougies, les lampes, les becs de gaz, les lumières électriques...

Mais je pense toujours avec douceur au temps heureux où—plonge ici! plonge là!—je fabriquais de la *chandelle à l'eau*.

ADJUTOR RIVARD.

(Extrait de "Chez nos gens").

LE TRAITRE EST MORT

Bolo Pacha a été passé aux armes mardi au bois de Vincennes.

Avant de partir pour le lieu de l'exécution Bolo demanda la sainte communion et reçut les dernières exhortations du prêtre.

Il est mort courageusement.

Cette première exécution rappelle ce qu'écrivait, en mai 1917 il y a donc un an, Claire Ferchaud dans sa lettre aux Généraux français.

Parlant des traîtres elle disait: "On découvrira leurs engins... plusieurs seront mis à mort".

A OTTAWA.

De bien graves événements se sont déroulés cette semaine à Ottawa. Des mesures qu'il ne nous est pas permis de discuter ont été approuvées. La loi du service militaire a été amendée dans le sens que l'on sait. Une séance secrète des Communes a été tenue. M. Borden y a fait connaître secrètement la situation vraie au front et en Angleterre d'après une communication confidentielle importante de Lloyd George. Des mesures extraordinaires ont été prises d'urgence dont les effets frappent surtout la jeunesse du pays et la presse.

Les nouveaux règlements de la censure des journaux

TEXTE DE L'ARRETE MINISTERIEL

Voici le texte officiel français des nouveaux règlements de la censure adoptés par arrêté ministériel cette semaine à Ottawa.

La censure de la presse sera plus rigoureuse que jamais comme on pourra la constater.

Hôtel du Gouvernement, Ottawa
Présent:

Son Excellence le Gouverneur-général en conseil.

"Attendu que l'autorité constitutionnelle en dernier ressort, le peuple du Canada, a décidé que la guerre actuelle à laquelle prend part le Canada aux côtés de la Grande-Bretagne et de ses Alliés est une guerre juste, dans laquelle ils se sont jetés pour une cause juste et pour les motifs les plus élevés, une guerre qui doit être menée sans faillir jusqu'au bout qui assurera la réalisation des fins recherchées;

"Et attendu que l'esprit de tout le peuple devrait être concentré sur le meilleur moyen de conduire cette guerre à une décision finale, et que toute mise en doute, dans la presse ou autrement, des causes de cette guerre, des motifs du Canada, de la Grande-Bretagne et des Alliés, en entrant dans cette guerre, et en la poursuivant, et des mesures qu'ils ont adoptées pour sa continuation, doit nécessairement détourner l'attention de l'unique but sur lequel elle devait être concentrée, et tendrait à annuler ou entraver la mise à exécution efficace de cette décision;

"Et attendu que le jour de la considération et de la discussion est passé, et que le jour pour l'action concertée dans l'exécution d'une détermination inébranlable est arrivé, et qu'il est par conséquent nécessaire de faire disparaître tout obstacle et tout empêchement à une telle action concertée;

"Et attendu qu'il est désirable de prohiber la publication de renseignements secrets et confidentiels tels que spécifiés ci-dessous:

"En conséquence il a plu à Son Excellence le Gouverneur général en Conseil de l'avis du ministre de la Justice en vertu des pouvoirs conférés au Gouverneur en Conseil par la Loi des Mesures de guerre de 1914, d'ordonner et de statuer une ordonnance et des règlements de ladite ordonnance et les dits règlements sont ci-après édictés:

ORDONNANCE ET REGLEMENTS

"Ce sera un délit:—(A) D'imprimer, de publier ou d'exprimer publiquement toute déclaration, rapport ou opinion adverse ou défavorable concernant les causes de la guerre actuelle ou les motifs ou les buts pour lesquels le Canada ou le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ou aucun des Alliés sont entrés en guerre ou la continuent, tendant à soulever un sentiment hostile, à créer un malaise, ou un danger ou à enflammer l'opinion publique.

"(B):—D'imprimer, publier ou exprimer publiquement toute déclaration, rapport ou opinion adverse ou défavorable concernant l'action du Canada du Royaume-Uni de Grande-Bretagne ou d'Irlande ou d'aucune nation alliée dans la poursuite de la guerre.

"(C):—D'imprimer, ou d'exprimer publiquement ou de faire publier toute déclaration ou rapport faux concernant le travail ou le fonctionnement de tout département, branche ou officier du ser-

vice public, ou concernant le service et le travail des Forces militaires ou navales canadiennes tendant à enflammer l'opinion publique, et par conséquent à embarrasser le gouvernement du Canada ou à affecter d'une façon préjudiciable ses forces militaires ou navales dans la poursuite de la guerre.

"(D):—D'imprimer, publier ou exprimer publiquement toute déclaration, rapport ou opinion tendant à diminuer ou à détourner de quelque façon que ce soit le peuple du Canada dans son effort concerté pour la poursuite de la guerre.

"(E):—D'imprimer, publier ou exprimer publiquement tout rapport d'une session secrète de la Chambre des Communes ou du Sénat, tenue en vertu d'une résolution adoptée par ladite Chambre ou le Sénat, ou d'essayer de décrire ou de faire allusion aux délibérations de ces séances de toute façon autre que le rapport qui sera donné officiellement par le directeur d'information publique.

"(F):—De publier sans autorisation légale le contenu de tout document confidentiel appartenant au gouvernement ou à toute personne au service de Sa Majesté, ou tout renseignement confidentiel obtenu du dit gouvernement ou de toute dite personne.

"2.—Toute personne trouvée coupable d'un délit tel que ci-dessous sur conviction sommaire, sera sujet à une amende n'excédant pas \$5,000 (cinq mille dollars) ou à un emprisonnement ne dépassant pas cinq ans, ou à l'amende et à l'emprisonnement.

"3.—Si le Gouverneur en Conseil sur le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, ainsi l'ordonne, tous les exemplaires de toute publication, qui, dans son opinion, a été imprimée, éditée, mise en circulation en contravention des présentes, seront saisis et détruits par toute personne autorisée à ce faire par le Secrétaire d'Etat, et les presses, outillage, machine et matériel employés ou devant être employés à l'impression, publication ou circulation de toute publication contenant, dans l'opinion du Secrétaire d'Etat, des matières imprimées ou publiées en contravention des présentes, seront saisis et le local où celles-ci sont imprimées ou publiées pourra être fermé indéfiniment ou pour telle période qui pourra être ordonnée par le Secrétaire d'Etat du Canada.

"4.—Afin d'appliquer les dispositions ci-dessus, le Secrétaire d'Etat du Canada peut émettre sous son sceau d'office, son mandat à toute telle personne ordonnant que toute telle publication soit saisie ou détruite, que les presses, outillage, machine, matériel soient saisis et que le local où celle-ci est imprimée ou publiée soit fermé.

"5.—Toute personne ainsi autorisée en la matière indiquée précédemment peut requérir l'assistance de telles personnes et employer telle force qu'elle peut juger nécessaire à l'exécution de son mandat.

"6.—Rien dans les ordonnances et règlements n'affectera le privilège absolu des membres du parlement ou tout exposé fait par n'importe lequel de ses membres parlant dans le sénat ou la Chambre des Communes".

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU.

Greffier du Conseil Privé.

On annonce de nouveaux massacres d'Arméniens par les Turcs barbares sur la frontière Turco-persanne.

A NOS AMIS

Un bon moyen d'aider notre journal est de nous faire parvenir les noms d personnes capables de s'abonner à la *Vérité*. Nous nous ferons un plaisir d

Nos femmes canadiennes

Les temps difficiles, que nous traversons, font jaillir bien des nobles sentiments, qui en temps ordinaire restent enfouis au fond des coeurs. A trois reprises au cours du mois dernier il m'a été donné de sonder la grandeur d'âme de nos femmes canadiennes. Un jour une jeune femme de 22 ans, mère de deux enfants, me demande au parloir. "Que désirez-vous madame?" "Je viens chercher mon certificat de mariage. Sans cela, ils pourraient m'emporter mon "bonhomme" à la guerre et je veux le garder le plus possible; il est si bon. D'ailleurs il aime bien le Sacré-Coeur; le Sacré-Coeur le protégera".

La mère et la soeur de l'abbé Rosaire Crochetière, qui vient de tomber si glorieusement sur les champs de bataille, ont été admirables de résignation; l'une, toute heureuse de donner le 1er aumônier canadien-français victime de son dévouement; l'autre acceptant le coup de la main de Dieu avec la sérénité de la femme chrétienne, dont toutes les espérances sont pour l'autre vie.

Femmes Canadiennes, vous êtes grandes; vous êtes sublimes; selon l'expression du P. Ls. Lalande, vous cachez vos angoisses au plus intime de votre être de crainte que l'on puisse vous en ravir la moindre parcelle; femmes canadiennes, vous êtes l'honneur de notre race; femmes canadiennes, vous savez sur l'adversaire, prendre la revanche des berceaux et celle encore plus sublime et plus rassurante de l'abnégation chrétienne; femmes canadiennes, restez ce que vous êtes; restez à vos foyers, que le féminisme veut vous faire désertir; c'est là que vous êtes grandes; c'est là que vous êtes dans votre rôle; c'est là que vous êtes et serez toujours l'expugnable rempart de notre race.

(Le Bulletin paroissial)

La force et M. Wilson

M. Wilson a terminé son retentissant discours de Baltimore par les mots suivants:

"Nous n'avons qu'une réponse possible à donner à l'Allemagne.

La force, la force la plus grande, la force sans restriction et sans limite, la force juste et triomphante qui fera du droit la loi du monde et renversera toute domination égoïste".

Ces paroles peuvent griser pour le moment les Alliés, mais cela ne terrassera pas l'Allemagne.

M. Wilson aurait pu attendre encore un an avant de parler de la force.

Le pauvre petit Canada à l'heure actuelle a autant de combattants au front que la très puissante république américaine.

MESSIEURS

Les Notaires

Nous attirons votre attention sur les obligations de la Cité des Trois Rivières que nous annonçons dans une autre colonne.

Ces débentures n'ont plus pratiquement que 4½ ans à courir et portent intérêt à 6 p.c. payable semi-annuellement.

Ce placement est certainement le plus intéressant que vous pouvez offrir à votre clientèle.

PROVINCIAL
SECURITIES LTD.,

105 Côte de la Montagne, Québec
H. BOISVERT, N. P.,

directeur-gérant.

Téléphone: 6377.

Aveu et témoignage

LA HAINE CONTRE

LES CANADIENS FRANCAIS

L'article suivant que le *Manitoba* vient de traduire et de publier est de M. Vernon Thomas, ancien journaliste de Winnipeg.

C'est un document qui vaut la peine d'être lu. Il contient des aveux et un témoignage qu'il faut retenir. Il jette aussi de la lumière sur les dessous de la campagne qui se poursuit contre nous au Canada.

"Les lettres que j'ai reçues du Canada depuis les élections de décembre dernier sont une preuve évidente que la défaite de Sir Wilfrid Laurier est due surtout à la haine que l'on a pour le Canadien-français.

Tout incroyable que cela paraisse, il n'en est pas moins certain, qu'en décembre dernier, un grand nombre de Canadiens ont oublié le Kaiser, dans leur passion de noyer les Canadiens-français.

J'ai vu l'original d'une lettre que la femme d'un cultivateur de l'ouest, a écrite à une autre qui lui demandait ce que l'on pensait chez eux des élections— Cette femme de l'ouest disait: "Ce que nous pensons? Bien, nous pensons ici que les vrais Canadiens ont montré de quoi ils étaient bâtis, et qu'ils ont mis les Canadiens français à leur vraie place. Nos vrais Canadiens ont dû le faire, bien que cela nous donnait la conscription et bien que la conscription puisse m'enlever mon mari. Je n'ai pas voulu quand même que mon mari vota contre l'Union, bien que je crois que je mourrai s'il doit partir".

Peut-on douter du sentiment qui animait cette bonne femme, et est-ce injuste de penser que n'eût été la question française, elle aurait désiré que son mari vota contre la conscription.

Un de mes amis de Winnipeg, qui a vu de près la campagne électorale, m'écrivait l'autre jour au sujet d'un de mes articles paru dans le *"Voice"*.

"Je remarque que vous semblez être sous l'impression que la majorité de l'ouest est due surtout à la franchise électorale, donnée d'un côté et retranchée de l'autre, par l'Acte des élections en temps de guerre.

Vous vous trompez. Si ce principe avait été élargi encore plus, la majorité n'en aurait été que plus grande.

Le peuple avait pris le mors aux dents, et rien ne pouvait plus l'arrêter.

La question de gagner la guerre, n'était pas en jeu. La question en jeu était Québec. Sommes-nous pour être menés par Québec et l'Eglise catholique Romaine? Voilà quelle était la question.

Après les assemblées publiques, quand les électeurs se réunissaient autour du poêle dans les magasins, au restaurant, à l'hôtel, enfin partout sur les trains, et dans la rue, la conversation tombait toujours sur le dos des français et de l'Eglise catholique.

Ce qui me surprenait le plus, c'était de voir comme l'on semblait de tous côtés considérer avec légèreté la possibilité de la guerre civile. "Il faut nettoyer Québec", tel était le dicton populaire.

Nettoyer Québec, était plus important que de gagner la guerre. L'on exprimait ouvertement l'opinion que l'autocratie allemande valait de beaucoup mieux que le règne de Québec et de l'Eglise Catholique Romaine".

Maintenant, que l'on dise ce que l'on voudra, de ce qui précède, c'est du moins l'opinion sincère et honnête d'un citoyen de Winnipeg, un homme de profession qui commande le respect dans la capitale de l'ouest.

Pour être loyal je dois citer une autre opinion au sujet des élections, opinion qui m'est fournie par un autre canadien, universellement connu et respecté dans tout le Canada.

"Il n'y a aucun doute qu'une grande méfiance, sinon une grande haine des Canadiens-français, est incrustée dans le coeur des Protestants d'Ontario.

D'un autre côté je crois que le peuple voulait gagner la guerre et que l'Acte des élections pendant la guerre a chargé la poudre.

Quand tous les appels électoraux étaient fabriqués de la même manière, quel autre résultat pouvait-on attendre? Sûrement, dans les circonstances, il est de la nature humaine de renchérir sur la dernière cause d'irritation et de tourner le torrent de la rage contre "les catholiques".

En considérant ensemble ces opinions il est facile de conclure à la vérité!

Ces opinions ne sont pas irréconciliables. En substance, elles disent la même chose.

En somme, elles disent toutes la même chose. Il est impossible de croire que la majorité de ceux qui ont voté pour la conscription n'étaient pas, sciemment ou non échauffés par l'appel présenté fanatiquement et passionnément par la presse et la chaire "ne pas désertir les hommes dans les tranchées", et cependant il est vrai en même temps de dire que dans le coeur d'un grand nombre de Canadiens, la réponse à l'appel, pour le moment et à la surface, a pris la forme, selon les mots de M. Clutton Brock, d'une convoitise spirituelle pour un triomphe sur les propres compatriotes. Quand on songe que le résultat logique du soulèvement des mauvaises passions spirituelles durant les élections aurait été la guerre civile, avec incidemment une paralysie presque complète de l'effort militaire du Canada contre l'Allemagne et ses alliés, l'on peut voir l'état où la guerre peut conduire une société démocratique. Un citoyen respectable de Winnipeg m'a dit qu'il a entendu personnellement un des membres du gouvernement du Manitoba lui dire qu'il importait peu que Laurier gagna ou perdît; le résultat final serait quand même haut degré, le bonheur du peuple canadien; plus que ça, il y a moins de deux la guerre civile et il serait aussi bien que cela fut maintenant, car Québec devait être battu; et ce ministre a signé le serment solennel de promouvoir au plus ans, ce même ministre m'a dit à moi personnellement que l'abolition du privilège bilingue français par son gouvernement était un acte d'injustice dont il avait honte; il m'a dit aussi que les Français au Manitoba avaient subi une grande injustice en 1890.

Le *Manitoba Free Press*, le *Toronto Globe*, le *Vancouver Sun* et beaucoup d'autres journaux canadiens conduisent aujourd'hui une politique éditoriale qui, si elle est poussée jusqu'à sa conclusion logique, sera dans mon opinion la cause de sang versé ou même de guerre civile au Canada. Il y a à peine quelques mois, le *Manitoba Free Press* a dit que la conscription était une chose impossible, qu'elle voulait dire que la moitié du Canada aurait à surveiller l'autre moitié. En d'autres mots, cela voudrait dire la guerre civile, et cependant le *Free Press* est prêt aujourd'hui à précipiter cet état de choses qu'il a lui-même prévu. Si cela arrivait, même partiellement, la contribution de troupes par le Canada serait finie. Et non seulement cela arriverait, mais sa vie économique serait tellement paralysée qu'il lui serait impossible de fournir aux alliés une assistance même matérielle. Le *New York Times* peut bien, malgré ses lunettes Tory, voir que le Kaiser voterait pour la conscription en Irlande comme il l'a

reconnu il y a une semaine ou deux. Le général Botha dans le sud de l'Afrique, peut bien se déclarer contre la conscription, et la Russie peut aussi ne faire aucun effort pour imposer la conscription à la Finlande, mais dans le libre et démocratique Canada, même au risque de la guerre civile, les journalistes et les politiciens anglais essayent toujours d'imposer la conscription à la minorité d'une autre race et un autre langage, en face de l'opposition presque unanime de cette minorité. Ceux qui nous disent que cette guerre est une lutte pour la civilisation et pour tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré sur la terre, consentent à abandonner toutes ces choses pour la seule fin de satisfaire une vengeance contre leurs propres compatriotes.

La monstruosité et la méchanceté de la situation présente au Canada et tout le fanatisme contre les Français a été amoncelé et enflammé par plusieurs de ceux qui sont responsables de grandes injustices faites à la race française au Canada dans le passé. C'est la vieille histoire de celui qui hait la personne qu'il a offensée.

En 1890 l'on a fait disparaître le système des écoles séparées dont l'élément français avait joui au Manitoba depuis la naissance de la colonie. Je ferai remarquer que je ne prétends pas que le système de l'école séparée est une bonne chose, bien que ce soit un sujet très vaste et que l'on peut argumenter énormément sur ce point. Mes opinions et les vôtres sur les écoles séparées ne sont pas ici en cause. Le point important actuellement est le fait que l'élément français était fortement attaché comme race au système des écoles séparées et de plus qu'il croyait que ces écoles séparées lui étaient garanties par le plus grand et le plus solennel contrat que pouvait faire les parlements britanniques et les législatures. Et bien, l'on a rudement passé par dessus l'Acte de l'Amérique du Nord, avant de faire disparaître le système des écoles séparées. C'est en somme, l'opinion unanime de la Cour Suprême du Canada. C'est même l'opinion d'un grand nombre de canadiens-anglais jouissant du respect de leurs compatriotes, tel que sir Richard Scott. C'est bien l'opinion de Sir Charles Tupper, un chef conservateur du Dominion, qui en fait, a lutté dans une élection générale sur ce point: que le Manitoba avait causé aux canadiens-français une injustice et que l'on devait forcer cette province à y remédier. Sir Charles Tupper a été battu, et je crois que c'était bien qu'il en fut ainsi, parce que le reste du Canada n'avait pas plus le droit de coerciser le Manitoba que l'on avait le droit de coerciser la race française dans sa propre Province. Sir Wilfrid Laurier a été élu surtout à cause de la promesse qu'il a faite de régler cette troublante question des écoles du Manitoba. Sir Wilfrid Laurier a rempli sa promesse. En 1897 il a fait un règlement; ce règlement ne satisfaisait la minorité française et ce n'était pas une restauration de ce qui lui avait été enlevé injustement, mais en général il fut accepté et la blessure fut pansée. Ce contrat de 1897 fut connu sous le nom de règlement Laurier-Greenway. Il se composait d'environ douze clauses, dont l'une d'elles garantissait à la minorité française le privilège d'écoles bilingues, ce dont ils avaient toujours joui.

Quand M. Norris était chef de l'Opposition, il s'est rendu à une convention libérale de canadiens-français, et là s'est engagé solennellement s'il était élu, à respecter le règlement Laurier-Greenway de 1897. Une copie de cette promesse de M. Norris ayant en tête son portrait fut distribuée en grande quantité parmi les voteurs français du Manito-

ba avant la défaite du gouvernement Roblin. Malgré cela, quelque incroyable que cela puisse paraître, ce règlement Laurier-Greenway fut déchiré par le gouvernement Norris à la première session législative qui fut tenue après l'accession de M. Norris au poste de Premier Ministre.

L'on a simplement biffé la clause bilingue de l'Acte des Ecoles sans se contenter de la modifier ou simplement de la changer pour faire face à de nouvelles conditions. Cette clause bilingue était le sujet le plus important et le plus discuté à la Convention Libérale française à laquelle M. Norris avait été présent, car aucune des autres clauses ne fut discutée. La seule excuse que M. Norris ait jamais donnée et je l'ai entendu moi-même, fut qu'il avait laissé les autres clauses intactes. Mais, évidemment, le flot de l'intolérance et du fanatisme n'a pas encore atteint son sommet. Les hommes qui ont déchiré un ou deux contrats ne feront aucune difficulté à en déchirer d'autres. Le *Manitoba Free Press* suggère maintenant l'opportunité de déchirer l'Acte de la Saskatchewan, c'est-à-dire l'Acte qui forme la Constitution de la Province de la Saskatchewan et sous l'Egide duquel la Province est entrée dans la fédération. L'élément français de la Saskatchewan a, d'après la loi, un pauvre petit privilège dans les écoles ordinaires de la Province, car la loi dit qu'un "cours primaire" peut être enseigné dans le langage français. Il ne peut y avoir aucun doute que ce minime privilège est moralement garanti par l'Acte de la Saskatchewan. Il est très probablement spécifiquement et textuellement garanti. L'abolir serait un acte de grande injustice. Il n'y a aucun doute que si l'honorable Walter Scott était encore Premier Ministre de la Saskatchewan il n'hésiterait pas à dire au *Manitoba Free Press* en termes clairs, de garder son fanatisme en dedans des frontières du Manitoba. Je veux croire que le Premier Ministre Martin et ses collègues feront preuve de la même tolérance et de la même loyauté dont M. Scott a fait preuve. Voilà donc la position des canadiens-français. Ils ont vu déchirer l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Ils ont vu déchirer le règlement Laurier-Greenway et maintenant le *Free Press* se prépare à déchirer l'Acte de la Saskatchewan. Chacun de ces Actes est un contrat solennel, un contrat britannique garantissant à une minorité conquise certains droits au sujet de deux choses qui tiennent le plus au coeur d'un peuple ou d'une nation: sa langue et sa religion.

Dans le cas qui nous concerne, la minorité conquise avait fourni au pays les premiers colons, les premiers cultivateurs, pionniers et missionnaires.

Quand on demande aujourd'hui aux Canadiens-français ou plutôt, devrions-nous dire, quand on leur ordonne avec menaces de combattre pour les droits des petites nations, peut-on s'étonner de ne pas trouver chez eux d'enthousiasme? Quel enthousiasme aurait la race anglo-saxonne elle-même au Canada si les événements avaient voulu qu'elle fut la minorité conquise et si ses droits garantis solennellement lui avaient été enlevés.

Je ne demande à personne qui lira cet article d'accepter mes idées, mais je demande qu'on les considère avec attention. Je demande, ce qui est plus important: c'est de trouver un moyen par lequel le point de vue de l'élément français, bon ou mauvais, soit mis à la connaissance du peuple anglais du Manitoba. Il est impossible en ce moment de faire imprimer le point de vue français dans un quotidien de l'ouest du Canada, au moins je crois qu'il en est ainsi, et je serais trop heureux de savoir que je fais erreur. Il n'y a pas longtemps, j'ai

envoyé un état complet de la cause française à onze journaux quotidiens, ainsi qu'au *Voice*. Un seul quotidien, "Le *Montréal Gazette*" a publié ma lettre. Le *Manitoba Free Press* a refusé de la publier, de même que les autres deux quotidiens de l'Ouest du Canada ne l'a publiée. De tous ces journaux quotidiens de Winnipeg, et à ma connaissance aucun des journaux quotidiens de l'Ouest du Canada ne l'a publiée. De tous ces journaux, le *Free Press* surtout aurait dû publier ma lettre en supposant qu'il l'a reçue, et je n'ai aucun doute que ma lettre lui a été remise, car le *Free Press* m'a déjà chargé d'écrire dans ses colonnes un grand nombre d'articles critiquant les écoles françaises et leur système, mais je dois dire que dans aucun de ces articles du premier au dernier, ai-je jamais suggéré que la clause bilingue fût abolie.

Le *Free Press* lui-même avant l'arrivée de M. Norris au pouvoir n'a jamais suggéré que cette clause fut abolie.

Je répète ici que ce n'eût été que simple loyauté de la part du *Free Press* d'avoir donné à ses lecteurs l'occasion de savoir que si lui, le *Free Press* avait changé ses idées, moi, je n'avais pas changé les miennes. Je ne puis concevoir aucune situation plus dangereuse dans une société que celle où il y a conspiration du silence vis-à-vis les questions vitales qui agitent l'opinion publique. C'est Bajehot qui a dit: "Les opinions qui sont largement partagées et propagées devraient être mises devant le public dans l'intérêt de tous".

La vie en Allemagne

Cinq prisonniers français viennent de s'évader d'Allemagne après trois ans de captivité.

Ils donnent, sur la situation alimentaire en Allemagne, les renseignements suivants:

Les corps gras, l'huile et les matières lubrifiantes sont introuvables: le savon vaut 16 marks la livre; l'huile, de 50 à 60 marks le kilo; le vin, 4 marks le litre; le beurre, de 6 à 8 marks la livre. Ce dernier article est introuvable dans les centres industriels.

Un lapin vaut 15 à 20 marks; les oeufs sont vendus 60 pfennings la pièce; le lait est très rare et, par suite, les maladies infantiles sont nombreuses, car l'alimentation des enfants se fait surtout au moyen de produits chimiques et de remplacement.

Afin de conjurer la crise du papier, les enfants sont tenus d'apporter dans les écoles et mairies les vieux journaux. On les oblige également à y apporter les noyaux de fruits qui servent à la fabrication d'huiles de machines.

Le Secret du succès

C'est la tradition par M. Alphonse Gagnon de l'ouvrage de M. l'abbé Bernard Feeney, professeur au Séminaire de Mt. Angel, Orégon.

La préface est de Mgr Cross, archevêque d'Orégon.

M. Gagnon a dédié son travail aux jeunes gens de son pays.

Ce livre a 300 pages et contient des hors texte.

Prix: 75 sous l'exemplaire

60 " (\$7.20) la douzaine.

En vente chez J. P. Garneau, libraire, rue Buade, Québec, aussi Secrétaire de l'A. S. C., 101, rue Ste. Anne, et chez l'éditeur M. Alph. Gagnon, 87 rue Berthelot, Québec.

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

BANQUE D'EPARGNES

HAUTE-VILLE, Bureau-Chef, 21 Rue St-Jean, en face de la Côte du Palais.
ST-ROCH.....coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR.....801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE.....coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
BASSE-VILLE.....coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre.
LIMOULOU.....coin 5ème rue et 4ème avenue.
LEVIS.....103 rue Commerciale.
LEVIS.....20 rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoilou et Lévis, rue Eden, sont
ouvertes tous les samedis et lundis, le soir de 7.00 à 8.30 heures.

La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre
à ses déposants des garanties exceptionnelles.

TEL. BELL : 4343.

A. S. BEDARD PEINTRE-DECORATEUR

118, DES STIGMATES, Québec.

Spécialité : **Décoration d'Eglise**

A VENDRE :

Peintures en Gros et en Détail

DOREUR, LETTRAGE, IMITATION, TAPISSAGE,
POLISSAGE, Etc., etc.

Importateur de VERRES de toutes sortes.
Tous renseignements donnés sur demande.

Tél. 1684

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE, A. A. P. Q.

21 D'AILLON

QUÉBEC

Ancien bureau R. P. LeMay.

Tél. 2713

H. ERNEST BEDARD

Entrepreneur général

Spécialité : Construction d'églises,
de couvents, d'écoles.

70 RUE JEANNE D'ARC - - QUÉBEC

TELEPHONE 2077

HUBERT MOISAN

Entrepreneur de Pompes Funèbres
Et Embaumeur

297 Rue ST.-Joseph - - Québec

Tél. 4256

J. SIMEON BERGERON

ARCHITECTE - Membre A.A.P.Q.

103, Rue ST.-JEAN - - Québec.

L'IDEAL CATHOLIQUE

Revue Catholique illustrée mensuelle
sur la jeunesse.

Un an: \$2.00

25 rue St Gabriel

Montréal

POUR PROPAGANDE

Afin de pouvoir propager d'avantage
et plus facilement notre journal, nous
accordons des abonnements spéciaux
d'une piastre aux nouveaux abonnés,
pour la première année seulement.

La Vérité journal hebdomadaire pu-
blié par Paul Tardivel, directeur pro-
priétaire, 37 Chemin Ste Foy, Québec

Une visite au roi des Belges

M. Eugène Tardieu a raconté dans
les journaux français la visite qu'il a
faite récemment à l'héroïque souverain
des Belges.

"Le territoire belge qui reste inviolé
n'est pas bien grand, en moins d'une
journée d'automobile on peut le parcou-
rir tout entier. C'est peut-être cependant
aujourd'hui le plus grand royaume du
monde, où règne le plus grand des rois,
plus grand comme le malheur immérité
est plus grand que la fortune mal acqui-
se, l'Honneur que la honte et l'idéal que
tout le reste. C'est par la force de l'idée
que ce minuscule royaume qu'il faut
restituer dans sa situation première s'im-
pose au monde entier et aux préoccupa-
tions de tous les politiques, car si jus-
tice ne lui était pas rendue, l'idée même
de justice serait enlevée à l'humanité..."

Ce petit royaume d'idéal, qui offre
encore tant de coins charmants, montre
aussi les plus tragiques des ruines, ré-
gions dévastées, villages dont il ne reste
pas pierre sur pierre, mais son visage
grave, qui sait encore sourire par un
beau jour de printemps, n'a pas un seul
trait qui marque le découragement ou la
lassitude. Quand on le revoit aujour-
d'hui courageux et bien armé et qu'on
l'a vu si précaire à l'époque où grâce à
des efforts héroïques, en quoi rivalisèrent
Belges, Anglais et Français, la marche
sur Calais fut arrêtée, après la bataille
de la Marne, le plus beau soufflet qu'ait
reçu le kaiser on ne peut se tenir de ré-
péter ici comme ailleurs: "Non! ils ne
passeront pas."

C'est dans l'un des plus gracieux de
ces villages flamands que notre auto s'est
arrêtée. Un vieux presbytère, dont le
petit donjon de briques est surmonté
d'un clocher en forme de poire renver-
sée et posée sur une pointe. Une avenue
d'ormes le sépare du cimetière et de
l'église à la haute tour carrée. C'est
presque un décor de béguinage, propre,
vieillot, dolent. L'avenue est déserte,
mais des paysans et des soldats, des da-
mes infirmières aussi sont groupées à
chaque bout... Nous allons rendre vi-
site au général, qui, avec sa rondeur
joviale, sa ténacité de travailleur, ré-
présente bien le type parfait du soldat
belge.

A peine sommes-nous entrés dans le
corridor luisant du presbytère qu'un of-
ficier nous dit:

— Dépêchez-vous, le roi vous attend.

Le roi, en effet, nous attendait. Il
était venu au quartier général, avait ap-
pris notre visite annoncée au chef d'é-
tat-major, et avait décidé de nous rece-
voir dès notre arrivée.

Une porte s'ouvre, et nous nous trou-
vons tout à coup dans le modeste salon-
bibliothèque du presbytère, en présence
de S. M. Albert Ier, debout entre le gé-

néral Ruquoy et le général français
Rouquoy, chef de notre mission mili-
taire.

Le roi est vêtu d'un uniforme kaki,
comme sont maintenant tous ses offi-
ciers; il porte des molletières de drap,
des brodequins noirs et des éperons, trois
décorations: Légions d'honneur, Mé-
dail militaire et Croix de guerre fran-
çaise dans le fond de sa casquette, qu'il
tient; retournée à la main, je lis tout de
suite ce mot: "Yser".

Qui ne connaît la physionomie du roi
des Belges, sa taille très au-dessus de la
moyenne, la fraîcheur extraordinaire de
son teint, l'or de ses cheveux?... Mais
le lorgnon que Sa Majesté porte toujours
a empêché tous ceux qui ont vu ses por-
traits de se faire une idée de son regard
bleu, d'un bleu pur qui est bien le regard
le plus pénétrant, le plus droit que j'aie
jamais senti peser sur le mien. Ce re-
gard, on a tout de suite l'impression
qu'un homme qui n'aurait pas la cons-
cience tranquille ne saurait le soutenir
une seconde. C'est le regard de la loy-
auté même. Il est à la fois fort et doux,
terrible et, si j'ose dire, presque can-
dide.

Par un esprit de raffinement de con-
descendance le roi Albert a bien voulu,
dans une conversation familière et qui ne
saurait être rapportée ici, nous donner
l'illusion qu'il était lui-même comme un
autre correspondant de guerre, parlant
de tous les fronts alliés comme nous en
parlons entre nous, appréciant avec une
rare justesse d'expression les qualités du
soldat, les difficultés des différents ter-
rains, la puissance des artilleries.

On sent tout de suite que le roi Albert
à l'horreur des paroles inutiles, des
grands mots, de toute phraséologie. Je
sais des anecdotes où d'un quart de sou-
rire ironique, d'un regard froid et d'un
seul mot Sa Majesté arrête net la belle
tirade qu'on voulait lui servir.

Tandis que, debout en face du roi, je
le contemplais de tous mes yeux pour
fixer à jamais ses traits dans ma mémoire
et pour essayer de deviner les tragédies
dont son âme a dû être agitée depuis
quatre ans, une phrase me revenait
comme obsession, une phrase que j'a-
vais bien souvent entendue prononcer à
Paris: "Si le roi des Belges avait pu
deviner l'état où serait mis son pays, les
souffrances qu'aurait endurées son peu-
ple, il aurait peut-être hésité en 1914..."

Il m'a suffi d'être en présence d'Al-
bert Ier pour comprendre d'un seul coup
l'absurdité de cette phrase. Le roi pou-
vait s'attendre à tout et connaissait son
peuple. Sa droiture fut et demeure sans
illusions. Il sait, car il l'incarne, quelle
est la force du Droit. Toute sa vie est
sans mystère... Non, vraiment, et
quoique son accueil si simple et si bien-
veillant l'eût permis, il n'y avait aucune
question à lui poser..."

MESSIEURS

Les Curés

Nous attirons votre attention sur les
obligations de la Cité des Trois Rivières
que nous annonçons dans une autre co-
lonne.

Ces débentures n'ont plus pratique-
ment que 4½ ans à courir et portent in-
térêt à 6 p.c. payable semi-annuelle-
ment.

Ce placement, à cause des garanties
qu'il offre, mérite tout spécialement l'at-
tention de tous ceux qui s'intéressent à la
protection des économies de notre popu-
lation.

Provincial

Securities LTD.

105 Côte de la Montagne, Québec

H. BOISVERT, N. P.

Directeur-Gérant.

Phone: 6377.

La guerre et les prophéties

La guerre présente a fait surgir de
l'ombre où elles étaient plongées, bien
des prophéties d'origine suspectes, dont
les affirmations résistent mal, déjà, au
contrôle des événements. Certaines va-
tinations seulement, en bien petit nom-
bre, doivent être retenues. Nous avons par
exemple la prédiction du Bienheureux
André Bobola, qui annonce que la li-
bération définitive de la Pologne résul-
tera d'une bataille livrée dans les marais
de Pinsk où Allemands et Russes furent
aux prises depuis de longs mois. A cette
prophétie troublante, il faut en ajouter
deux, l'une du Bienheureux curé d'Ars,
l'autre du Pape Pie IX.

La première date de 1859. En cette
année où l'Empire français était à
l'apogée de sa puissance, le curé d'Ars,
proche de sa mort, prononça les paroles
suivantes:

*Il y aura une guerre avec l'Allema-
gne. Elle sera très mal conduite du côté
des Français, qui seront vaincus. La
France perdra deux provinces.*

*Plus tard il y aura une autre guerre
avec l'Allemagne. Elle sera mieux con-
duite que la première. Oh! les petits
Français, comme ils se battent bien!...
On laissera les Allemands pénétrer en
France, mais on se réunira derrière eux.
Ils seront battus, et de tous ceux qui se-
ront entrés en France, il en rentrera très
peu dans leur pays. Alors la France re-
couvrera ce qu'elle avait perdu et quel-
que chose de plus.*

*En ce temps-là, les Français seront
divisés en deux partis acharnés l'un
contre l'autre...*

L'authenticité de cette prophétie est
attestée par Mgr Perriot, fondateur de
l'Ami du Clergé, et par le Révérendis-
sime Dom Gréa. C'est en 1862, trois
ans après la mort du Bienheureux curé
d'Ars, que Mgr Perriot en eut connais-
sance par un de ses amis qui était à Ar-
ras. Elle heurtait alors toutes les idées
alors admises: La France passait pour
la première puissance militaire du mon-
de; elle était divisée en "départements"
et non en "provinces"; le mot même
d'"Allemagne" était vide de significa-
tion, car l'on était encore sous le régime
de la "Confédération germanique" diri-
gée par Vienne.

Huit ans plus tard, il existait vraiment
une Allemagne; elle triomphait de nos
armées; et c'était bien "deux provin-
ces" qu'elle nous enlevait, sans se sou-
cier des limites départementales. La
première partie de la prophétie était réa-
lisée.

Priions Dieu pour que la seconde par-
tie se réalise de même. Nous ne connais-
sons que trop les "deux partis acharnés
l'un contre l'autre" qui divisent les Fran-
çais. Que la Providence les réconcilie
dans le retour à nos traditions nationales
et religieuses.

La seconde prophétie a paru dans le
Journal de l'Ain, le 16 juillet 1880.
Elle était rapportée par un prélat ayant
vécu dans l'intimité du Pape Pie IX.
Au lendemain de la guerre de 1870, le
saint Pontife, prisonnier dans le Vati-
can, avait dit:

*Les Prussiens envahiront de nouveau le
territoire français. Prises à l'improviste,
les armées françaises subiront d'abord
de cruelles pertes; mais, grâce à des
alliances inattendues, elles finiront par
prendre une revanche terrible qui leur
rendra plus que le terrain perdu en 1870.
L'indépendance du Saint-Siège sor-
tira de cette nouvelle guerre.*

Cette prophétie, vieille de 44 ans, pu-
bliée il y a 36 ans, s'est admirablement
réalisée jusqu'ici.

Fasse le Ciel qu'elle dise vrai jus-
qu'au bout.—*Messenger de St-Michel,
Paris.*

Conseils pour tous

SUCRE D'ERABLE SUR LE MARCHÉ

Un marché considérable est ouvert au sucre et au sirop d'érable au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre. Les cultivateurs qui n'ont pas de marché local, feront bien de s'adresser à Montréal ou à Toronto.

ENSEMENCEZ CHAQUE ACRE.

Chaque acre additionnel de blé que vous pourrez semer ce printemps, empêchera quelqu'un de mourir de faim. Il manque en Europe 500.000.000 de boisseaux.

LA NOURRITURE DU PORC.

Vu la rareté de grains grossiers et d'ensilage, il est difficile de se procurer en Canada des engrais alimentaires pour les porcs. Le blé d'inde des Etats-Unis est lent à nous parvenir. Cultivez donc du blé d'inde d'ensilage, cet été, et assurez-vous la nourriture nécessaire pour vos porcs.

CULTIVEZ LES COURS URBAINES.

Les cours urbaines sont aussi propres à la culture, que les jardins ruraux. En général on croit qu'on ne peut rien cultiver dans un terrain pauvre. Ceci est une erreur. Tout ce que vous avez à faire, c'est de creuser profondément et d'engraisser le terrain avec des feuilles et des balayures de rues.

FARINE DE POMMES DE TERRE.

Des pommes de terre fraîchement cuites et passées dans une passoire, constituent une matière farineuse qui peut être mélangée à la farine Standard dans la préparation de la pâte. Si l'on emploie des pommes de terre qui ne sont pas fraîchement cuites, le résultat n'est pas aussi bon.

ELEVAGE DES LAPINS.

Le gouvernement d'Australie donne en ce moment tout l'encouragement possible à l'élevage des lapins, pour populariser la viande de ce petit animal comme nourriture. Des "ranchers" qui élevaient dans le passé des moutons ou des bestiaux, ont aménagé leurs terrains au moyen de clôtures et de filets de fil de fer, de telle façon que l'élevage peut se faire sans difficulté. Il n'y a pas de raison pour que les garçons et les filles en Canada ne suivent pas cet exemple.

LA PRODUCTION D'ABORD

"Celui qui récolte deux épis de blé d'inde ou deux épis de blé là où il n'y avait que la moitié avant mérite plus de l'humanité et accomplit un plus grand service pour son pays, que tous les politiciens réunis". Swift.

**Le sucre se fait rare,
aidez à votre pays en
produisant du**

Miele

Si vous avez besoin d'abeilles, de ruches, de cire gaufrée et d'autres articles utilisés dans l'exploitation d'un rucher d'abeilles, demandez les circulaires sur l'apiculture à

Jacques Verret
CHARLESBOURG QUE.

Qui sauvera la France?

Le président Wilson à l'occasion de l'anniversaire de la déclaration de la guerre à l'Allemagne, a prononcé à Baltimore un discours qui a fait les délices de la presse française.

M. Wilson est devenu pour certains journalistes le sauveur de la France du monde et de la civilisation, le seul homme capable d'imposer à l'Allemagne une paix juste et durable.

Excelsior écrit:

"M. Wilson, parle au monde et prenant ce monde à témoin, dit à l'Allemagne: "Ou vous accepterez une paix juste telle que je l'ai tracée ou je recourrai à la force pour briser votre volonté de conquête".

"Il y a un an, dit le *Matin*, le président Wilson avait déclaré la guerre, tout simplement. Aujourd'hui, il déclare la guerre jusqu'au bout".

Qui sait si demain, s'écrie un journaliste français emballé, ce ne sera pas les Américains qui disposeront du trône des Hohenzollern?

Sans doute on doit compter sur les puissants Américains pour gagner la guerre, mais il importe surtout d'implorer le secours du Sacré-Coeur.

L'Allié céleste est plus sûr.

La pensée française dans les provinces maritimes

C'est mercredi prochain, le 24, que M. Guy Vanier, avocat, de Montréal, donne au Loyola une conférence sur la pensée française dans les provinces maritimes. Le sujet est des plus intéressants et le conférencier ne manque pas de compétence. En effet, M. Guy Vanier, quoique jeune encore, est très avantageusement connu par les conférences qu'il a données à l'Université Laval de Montréal.

MORT DE JULES FOURNIER

M. Jules Fournier ancien directeur de l'Action vient de mourir très rapidement à Ottawa après avoir reçu les secours de la religion.

M. Fournier fut un journaliste de talent.

Malheureusement il ne sut jamais se débarrasser de la mauvaise formation qu'il reçut au Canada sous Godfroy Langlois.

SUR LE FRONT ANGLAIS

La ruée allemande se poursuit toujours contre l'armée anglaise. La situation est toujours très grave comme le disent Londres et Ottawa.

La ligne anglaise a dû reculer et abandonner des places importantes. En certains endroits les Allemands ne sont plus qu'à une trentaine de milles de la mer.

La conscription en Irlande

Le parlement anglais a voté la conscription pour l'Irlande. Toute l'Irlande catholique son clergé en tête proteste contre le projet. On se demande maintenant quelle attitude prendront les Irlandais. Déjà on annonce que des troubles ont eu lieu en certains endroits.

Foch a un de ses frères Jésuite et Haig quoique protestant a un frère converti et religieux.

Les femmes voteront

A la suite d'une belle protestation de la part d'un certain nombre de députés Canadiens-français la Chambre a décidé d'accorder le droit de vote aux femmes Canadiennes.

Les discours bien inspirés des nôtres ont fourni l'occasion à la presse fanatique d'insulter les Canadiens français.

S'opposer à l'émancipation de la femme, c'est s'attaquer à un des articles du programme des Loges.

Inde irae!

Un million

Le ministre de la Voirie à Québec annonce qu'il va dépenser un million pour les routes. Une forte partie de ce montant va être employée à des routes pour automobiles.

A quand le million ou même le demi million pour la colonisation?

En temps de guerre, quand la famine nous menace et fait déjà des ravages en Europe, il serait plus sage de dépenser davantage pour la colonisation et moins pour des travaux de luxe dans nos chemins.

Peu de colonisation, c'est là le point faible de la politique du gouvernement Gouin.

NOUVEAU SOUS-MINISTRE

Monsieur Oscar Morin C. R., avocat de la Cité de Québec a été nommé sous-ministre du nouveau ministère des Affaires municipales.

C'est là une excellente nomination.

GRATUITEMENT

Nous enverrons gratuitement la *Vérité*, pendant trois semaines à tous ceux qui nous en feront la demande, ou encore à toutes les personnes dont on voudra bien nous fournir les adresses.

Si vous avez des amis ou des parents à qui vous voulez faire lire la *Vérité* ne manquez pas la présente occasion.

Pour la Censure

"Nous signalons à la censure, disent le *Canada* et la *Patrie*, comme "tendant à diminuer ou à détourner de quelque façon que ce soit le peuple du Canada de son effort concerté pour la poursuite de la guerre", l'odieuse campagne menée dans la presse d'Ontario contre la province de Québec depuis le commencement de la guerre. Si la province de Québec n'a pas toujours fait bon accueil aux mesures de guerre du gouvernement Borden, n'est-ce pas à la presse jingo d'Ontario, à ses insultes, à ses calomnies contre notre population, notre clergé, nos chefs politiques, notre religion et nos mœurs, qu'il faut en attribuer la plus grosse part de responsabilité?"

ADRIEN FALARDEAU, I. L. B.

AVOCAT

EDIFICE QUEBEC RAILWAY

TELEPHONE 2307

EUGENE L'HEUREUX, B.A. I. L. L.

AVOCAT

Immeuble: "METROPOLITAN",
39 rue St Jean, Québec
BUREAU: Tous les jours. Le soir,
tous les lundis, mercredis et vendredis,
à 7½ heures. TELEPHONE: 6465
Résidence: 6 Avenue Bougainville.
Telephone: 3191

Gastonguay, Gastonguay & Giroux

ARPENTEURS, GEOMETRES
INGENIEURS

Bureaux: Edifice Morin
111 Côte de la Montagne

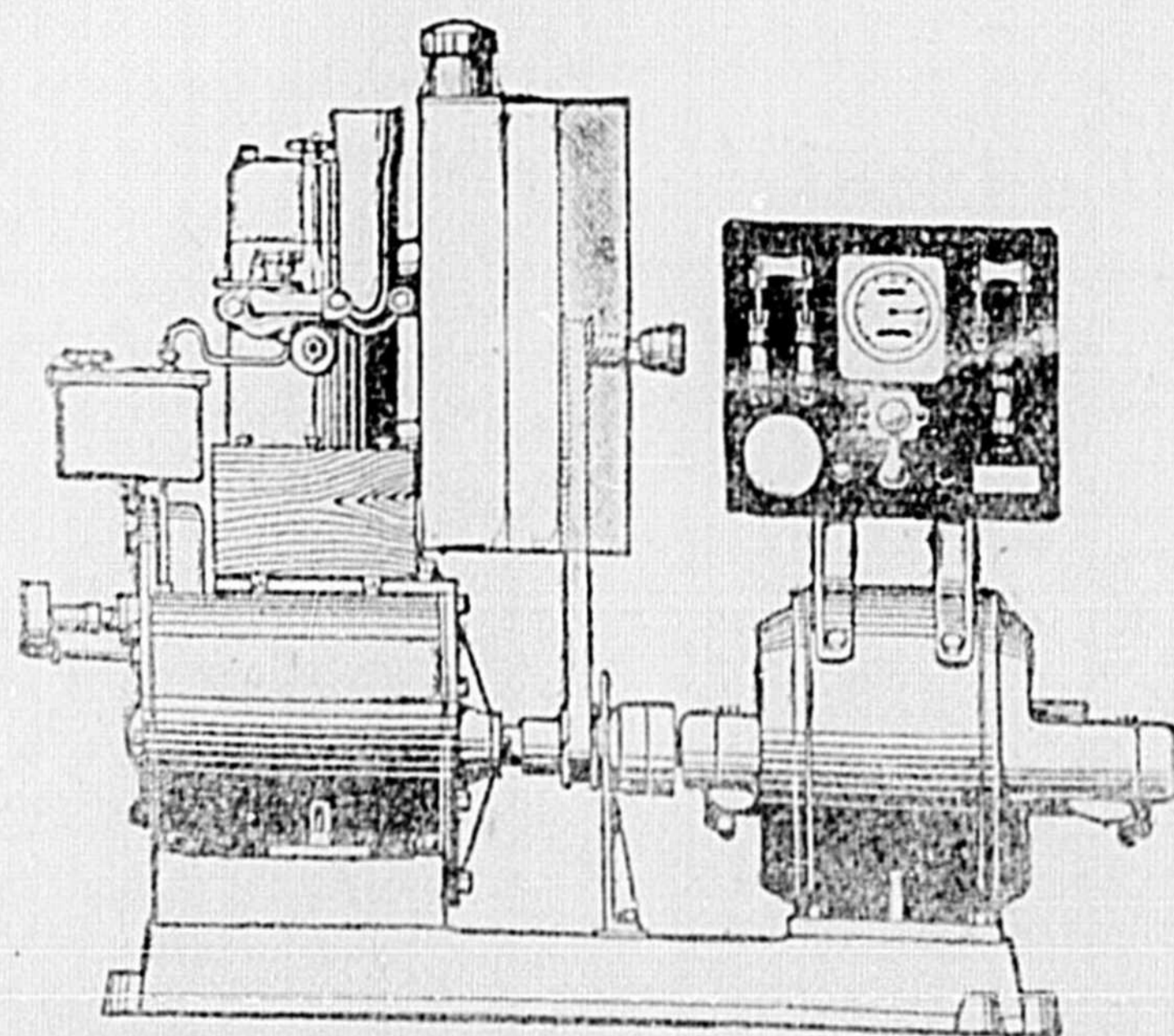
Se chargent de tout genre d'arpentage,
en ville et en dehors de la ville.

TELEPHONE 3897

Lumière électrique

GENCO"

Voltage 32-60 et 110



Simple, Facile et Economique.

Donne de 50 à 500 lumières, garantie pour éclairer un Village, Eglises, Presbytères, Collèges, Couvents, Marchands, Cultivateurs, etc., etc.

Pour tout renseignement, s'adresser à
C.-J. LOCKWELL, Agent-Général,
6 rue de la Fabrique, QUEBEC.